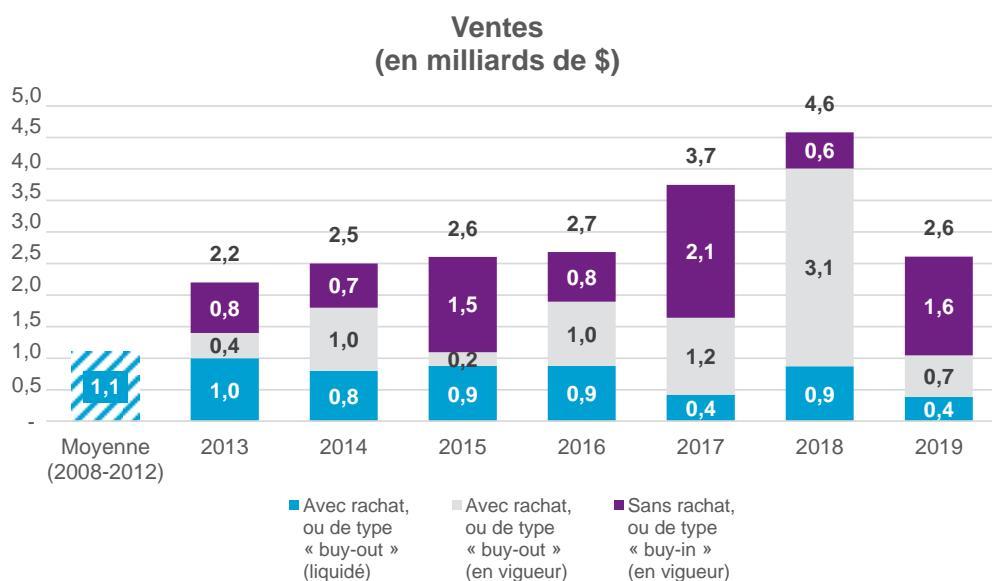


Le pouls du marché des rentes collectives

Troisième trimestre de 2019

Canada

Indice de souscription de rentes de Willis Towers Watson



Principales observations :

- Les souscriptions de rentes collectives au cours du troisième trimestre de 2019 se sont élevées à 1,1 milliard de dollars, portant le volume du marché à 2,6 milliards de dollars, soit 0,2 milliard de dollars plus bas que le volume de l'année précédente après trois trimestres.
- Nous prévoyons une hausse de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars au cours du quatrième trimestre, ce qui porterait le total pour l'année à près de 5 milliards de dollars.

Taux conseillé par l'ICA pour la souscription de rentes

Le taux d'actualisation conseillé par l'Institut canadien des actuaires (« ICA ») vise à fournir aux actuaires des indications quant à la tarification au marché, à une date donnée, pour des blocs de portefeuilles de trois durées différentes. Cette note éducative permet aux actuaires de faire un choix d'hypothèses aux fins de l'évaluation actuarielle, sans avoir à demander de nouvelles soumissions aux assureurs pour une souscription de rentes.

Le plus récent taux d'actualisation conseillé par l'ICA pour les souscriptions de rentes établit un écart de **130 points de base** au-dessus des taux de la série CANSIM V39062 non rajustés (de concert avec la table de CPM2014Proj) pour les souscriptions de rentes non indexées dont les engagements sont d'une durée moyenne, ce qui génère un taux d'actualisation de **2,81 % au 30 septembre 2019** (en baisse comparativement au taux de 3,23 % au 31 décembre 2018).

Cette **baisse de 42 points de base** du taux d'actualisation conseillé par l'ICA depuis le début de l'année s'explique par le recul des taux à long terme du gouvernement du Canada, partiellement neutralisés par l'augmentation de l'écart de 20 points de base conseillé par l'ICA pour les rentes non indexées d'une durée moyenne depuis le 31 décembre 2018.

Notes :

- Pour la période de 2008 à 2012, nous n'avons pas accès aux données sur la répartition des ventes entre les souscriptions de rentes sans rachat des engagements (« buy-in ») ou avec rachat des engagements (« buy-out ») pour les régimes qui ont pris fin et les souscriptions avec rachat des engagements pour les régimes en vigueur. Les ententes d'assurance longévité sont exclues.
- Sources des données : LIMRA, BMO Groupe Financier, La Compagnie de Rentes Brookfield, Canada-Vie, Co-operators Compagnie d'assurance-vie, Desjardins Sécurité financière, Industrielle Alliance, RBC Assurances et Financière Sun Life.
- Vous trouverez des précisions sur le taux d'actualisation le plus récent conseillé par l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les souscriptions de rentes collectives à l'adresse <http://www.cia-ica.ca/fr/publications/materiel>.

Bien que le taux d'actualisation conseillé par l'ICA nous renseigne sur la tarification de blocs de portefeuilles types, plusieurs autres facteurs influent sur la tarification réelle. Un des facteurs importants est le rendement des éléments d'actif à la disposition de la société d'assurance au moment de la transaction. L'estimation de ce rendement est obtenue par une combinaison du rendement des titres de la série CANSIM V39062 et de l'écart du taux d'actualisation conseillé par l'ICA pour la souscription de rentes.

Comme il est illustré dans l'image ci-dessus, un écart de 130 points de base au-dessus des taux de la série CANSIM V39062 non rajustés pour les souscriptions de rentes non indexées dont les engagements sont d'une durée moyenne représente l'écart le plus important depuis la fin de l'année civile 2015. L'augmentation de l'écart de 20 points de base au 30 septembre 2019 est principalement attribuable au contexte hautement concurrentiel et soutenu dont nous avons été témoins cette année.

Nous sommes d'avis que le changement du taux d'actualisation conseillé par l'ICA concorde bien avec ce que nous avons observé récemment dans le cadre de réelles transactions. Les promoteurs de régimes qui iront explorer le marché prochainement pour souscrire des contrats de rente pourront donc s'attendre à des taux qui s'apparentent davantage à l'estimation produite au moyen du plus récent taux d'actualisation conseillé par l'ICA que des estimations produites au moyen des taux conseillés par l'ICA avant le 30 septembre 2019. Il est aussi à noter que ce changement aura une incidence sur la situation financière des régimes et sur les exigences de financement dans le cas d'une souscription de rentes avec rachat des engagements où l'administrateur de régime s'est acquitté de ses obligations de versement de prestations. Comme toujours, la définition préalable de déclencheurs de transaction précis et pertinents, sur les plans quantitatif et qualitatif, constitue une étape importante dans le succès d'une transaction.

Nouvelles du marché

En juillet 2019, **Stelco Inc.** a fait l'acquisition de contrats de rente sans rachat des engagements dont la valeur s'élève à 885 millions de dollars, ce qui représente la plus grande part du volume du marché au cours du troisième trimestre (1,1 milliard de dollars). La transaction a été répartie entre quatre assureurs : Canada-Vie, Sun Life, BMO Assurance et Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Bien qu'il existe un bon nombre de raisons de répartir une transaction entre plusieurs assureurs, la réduction du prix global est souvent le facteur déterminant, sans compter la possibilité d'obtenir une couverture accrue d'Assuris. Le recours à plusieurs assureurs pour les transactions importantes est une pratique courante au Canada, tandis qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni, la plupart des transactions de cette envergure sont souvent effectuées par un seul assureur. Aussi longtemps que nous ne verrons pas les assureurs accroître leur intérêt et leur esprit de compétition pour les transactions majeures, nous nous attendons à ce que la tendance de recourir à plusieurs assureurs pour ce type de transactions se poursuive au Canada.

À compter de 2020, SSQ Assurance, une importante compagnie d'assurance vie québécoise, fera son entrée dans le marché des rentes collectives au Canada. Il s'agira pour SSQ Assurance d'un retour dans ce marché, puisqu'elle a déjà participé au marché des rentes collectives avant de décréter un moratoire sur les souscriptions en 2003. SSQ Assurance possède les permis requis pour exercer ses activités dans tous les territoires de compétence. Dans un premier temps, elle se concentrera sur les transactions de moindre envergure et offrira des contrats de rentes collectives avec ou sans rachat des engagements. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les promoteurs de régimes canadiens, puisque l'ajout d'un autre fournisseur permettra d'accroître la capacité de répondre à la demande croissante.



Vous avez besoin de renseignements supplémentaires ?

Le présent document n'a pas pour but de constituer un service de consultation juridique, comptable, actuarielle ou autre service professionnel ni de les remplacer. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'incidence des sujets traités sur votre organisation, veuillez communiquer avec votre conseiller Willis Towers Watson ou avec les personnes suivantes :

Marco Dickner

Chef de la gestion des risques de retraite

514 982-2097

marco.dickner@willistowerswatson.com

Jonathan Morin

Chef, Équipe de souscription de rentes

514 982-2029

jonathan.morin@willistowerswatson.com

Claudie Brunelle

Stratège, Équipe de souscription de rentes

514 982-2049

claudie.brunelle@willistowerswatson.com

Charbel Abi-Assal

Spécialiste, Souscription de rentes

514 982-2078

charbel.abi-assal@willistowerswatson.com

Simon-Alexandre Lachance

Spécialiste, Souscription de rentes

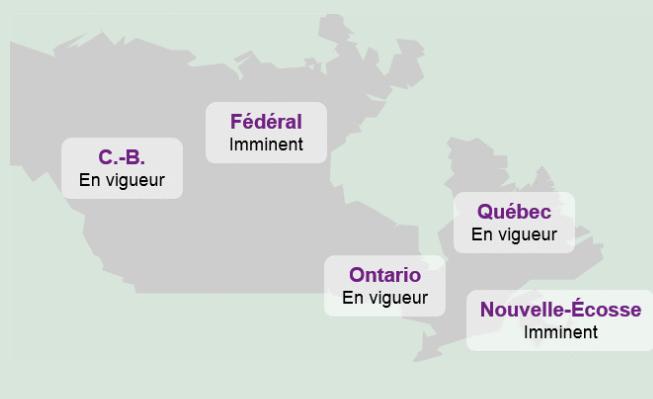
514 982-3008

simon-alexandre.lachance@willistowerswatson.com

Mise à jour sur l'acquittement des obligations à l'acquisition d'une rente

Ontario – En date du 15 octobre 2019, des modifications apportées à la législation ontarienne sur les régimes de retraite sont entrées en vigueur, permettant ainsi à un administrateur de régime de s'acquitter de ses obligations envers les conjoints survivants de retraités décédés pour qui une rente avait été souscrite.

Résumé par législation



À propos de Willis Towers Watson

Willis Towers Watson (NASDAQ : WLTW) est une société mondiale de premier plan en services-conseils, en courtage et en solutions qui aide ses clients partout dans le monde à transformer le risque en parcours de croissance. Nos racines remontent à 1828, et Willis Towers Watson compte 45 000 employés dans plus de 140 pays et marchés. Nous concevons et réalisons des solutions qui permettent de gérer le risque, d'optimiser les avantages sociaux, de cultiver les talents et d'augmenter la capacité des capitaux afin de protéger les organisations et les personnes, et de les rendre plus solides. Notre vision unique nous permet de reconnaître ce qui se trouve aux carrefours stratégiques entre les talents, les actifs et les idées, la formule dynamique qui favorise les résultats d'entreprise. Ensemble, réalisons votre potentiel. Consultez notre site à l'adresse willistowerswatson.com.